

N/REF : 24/03/2026 15H45 C:000053 I:02477
V/REF : AC/C43076
V/Email reçu le Mardi 24/03/2026 a 15H45

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. BBO
IMMEUBLE : BILBAO - BBO
37-39, COURS DE BILBAO
.
35200 RENNES

Rennes, le 12 Avril 2026

Référence Marché: 024054-PBS-004
LOCALISATION : 39 COURS BILBAO - AYDIN ZULGANI 06 99 56 01 07 / 07 83 50 18 44
LOGEMENT N° 008574, PORTE N°41, 4° ÉTAGE, TYPE 4
MOTIF : FUIITE SUR MITIGEUR BAIGNOIRE
Donneur d'ordre : M. R TALLEUX

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 30/03
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE MITIGEUR BAIGNOIRE
CONSTAT : AUCUNE FUIITE CONSTATÉE
REMARQUE : LOCATAIRE ABSENTE, SON ÉTAIT SUR PLACE. A PRIORI LA LOCATAIRE
SOUHAITAIT SIMPLEMENT UN MITIGEUR PLUS GROS
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LGESTION Email envoyé le 07/04/26 a 17H36 M. R TALLEUX
MG LGESTION Email envoyé le 30/03/26 a 17H29 M. R TALLEUX
SOUHAITEZ VOUS QUE L'ON REMPLACE LE MITIGEUR BAIGNOIRE ACTUEL PAR UN
MITIGEUR PLUS IMPOSANT ?
NOUS VOUS REMERCIIONS PAR AVANCE POUR VOTRE RETOUR

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU	1	51,46		51,46
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	1	20,58		20,58
	TOTAL H.T.				72,04
	T.V.A. a 10,00%				7,20
	TOTAL T.T.C.En EURO				79,24

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.